

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 41  
Hebdos régionaux de l'Outaouais

**Projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 16 MAI 2011**

COMMUNIQUÉ

Québec, le 2 Mai 2011 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dont le président est M. Michel Germain, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes*. L'audience publique aura lieu à compter du **16 mai 2011 à 19 h** et se tiendra à la **Salle Champlain de l'hôtel Best Western Cartier, au 131, rue Laurier à Gatineau**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 14 juin 2011, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 8 septembre 2011, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population aux centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque Lucy-Faris, 115, rue Principale, Gatineau ;
- Centre de service - secteur Hull, 775, boulevard de la Carrière, Gatineau

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

## **LE PROJET**

Le projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes à Gatineau vise à solutionner les problèmes de circulation et de sécurité, à améliorer l'état de la chaussée, à atténuer les nuisances de la circulation lourde, à sécuriser les manœuvres de virage à gauche dans les carrefours et à rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons et des cyclistes.

Ce projet transformerait la route rurale actuelle en un boulevard urbain, à quatre voies de 3,5 m de largeur séparées par un terre-plein central et ayant une emprise d'une largeur maximale de 55 m. Les accotements seraient pavés et un sentier multifonctionnel serait construit en parallèle. Le concept de boulevard urbain serait renforcé par la présence d'un système d'éclairage dans le terre-plein central, par des voies de refuge d'autobus aménagées près des carrefours et par des feux de circulation.

Le projet d'élargissement du chemin Pink prévoit trois phases :

- la construction prioritaire d'un premier tronçon de 0,45 km compris entre les intersections avec la rue de la Gravité et le boulevard des Grives ;
- la construction à moyen ou long terme d'un second tronçon de 2,65 km entre les intersections avec le boulevard des Grives et le chemin Vanier ;
- la construction non planifiée d'un troisième tronçon de 0,72 km entre l'intersection avec le chemin Vanier et le futur boulevard Deschênes.

Le coût des deux premières phases du projet, entre la rue de la Gravité et le chemin Vanier, est évalué à 17,5 M\$.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [chemin-pink-gatineau@bape.gouv.qc.ca](mailto:chemin-pink-gatineau@bape.gouv.qc.ca).

## **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour donner suite à la demande d'audience publique qui a été transmise au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le président du BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes*.